

INVESTIR EN CÔTE D'IVOIRE LES SECTEURS CLÉS



SANTÉ / PHARMACIE





DESCRIPTION DU SECTEUR

Le système sanitaire de la Côte d'Ivoire est organisé autour de trois (3) niveaux :

- 1- Le niveau primaire est représenté par les établissements sanitaires de premiers contacts,
- 2- Le niveau secondaire est constitué des établissements sanitaires de recours pour la première référence et
- 3- Le niveau tertiaire composé des établissements sanitaires de recours pour la deuxième référence.

En Côte d'ivoire, le développement de la classe moyenne s'accompagne d'une demande croissante de soins de santé sophistiquée et de qualité. Pour relever ce défi, une stratégie a été conçue au plan national ; il s'agit du Plan National de Développement de la Santé (PNDS). Il se décline en 06 axes d'intervention :

- 1- Le renforcement de la Gouvernance et du leadership à tous les niveaux de la pyramide sanitaire;
- 2- L'amélioration du financement interne et externe du système de santé;
- 3- La disponibilité et l'utilisation accrue de de service de qualité;
- 4- La réduction de 50% du taux de morbidité et de mortalité liées aux principales maladies d'ici 2020;
- 5- L'amélioration substantielle de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant et des adolescents et des jeunes d'ici 2020 :
- 6- Le renforcement de la prévention et de la promotion de la santé.

La Côte d'Ivoire, première puissance économique de l'UEMOA se positionne comme une destination médicale privilégiée pour les huit (08) pays de la sous-région.

Par ailleurs, un système de Couverture Maladie Universelle est en cours de déploiement afin d'améliorer l'accès aux soins de santé des populations vulnérables.

LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS



- La construction d'infrastructures sanitaires (Polycliniques et instituts sanitaires spécialisés...)
- · La fourniture d'équipements sanitaires généraux et spécialisés
- La construction d'établissements de formation en médecine générale et spécialisée
- L'industrie pharmaceutique (fabrication et distribution de médicaments)
- · Le sous-secteur de l'assurance maladie et assistance médicale
- Le développement d'applications numériques (E-santé)
- · Le financement du secteur de la santé
- · La recherche et le développement de vaccins contre les maladies endémiques en Afrique



LES OPPORTUNITÉS D'INVESTISSEMENTS



- Le financement du secteur de la santé a connu une hausse progressive avec un taux d'accroissement annuel moyen de 18 % du budget du Ministère en Charge de la Santé de 2011 à 2015.
- Le ratio médecin / habitant est de 1 médecin pour 7.232 habitants en Côte d'Ivoire (2015), contre 1 médecin pour 256 habitants dans la Zone Euro et 1 medecin pour 413 habitants aux Etats Unis.
- L'accroissement des dépenses de santé des ménages
- Une frange de 56% de la population se trouve à plus de 5 Km d'un centre de santé
- La disponibilité des médicaments essentiels est passée d'un taux de 23 % en 2011 à un taux de 90 % en 2015.
- le secteur pharmaceutique privé en 2014, couvrait 80 à 90% de la distribution de médicament;
- L'industrie pharmaceutique locale regroupe huit (8) unités de production de médicaments, dont quatre (04) en activité produisant 6 % des besoins du marché pharmaceutique national.

LE POTENTIEL DU SECTEUR

Acteurs administratifs

- Le niveau central avec le Cabinet du Ministre, les Directions et Services centraux, les Programmes de santé, chargés de la définition de la Politique, de l'appui et de la coordination globale de la santé.
- Le niveau intermédiaire composé de 20 Directions Régionales de la Santé
- Le niveau périphérique composé de 82 Directions Départementales de la Santé ou Districts Sanitaires.

Acteurs professionnels

Secteur public

- 1967 Etablissements Sanitaires de Premiers Contacts (ESPC),
- 68 Hôpitaux Généraux,
- 17 Centres Hospitaliers Régionaux,
- 02 Centres Hospitaliers Spécialisés (Hôpitaux psychiatriques de Bingerville et de Bouaké);
- 04 Centres Hospitaliers Universitaires, 5 Instituts Nationaux Spécialisés et 4 autres établissement publics d'appui: Institut National de Santé Publique (INSP), Institut National d'Hygiène Publique (INHP), Institut Raoul Follereau (IRF), Institut Pierre Richet (IPR), Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA), Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), Laboratoire National de Santé Publique (LNSP), Nouvelle Pharmacie de la Santé Publique (NPSP), Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU).



LES ACTEURS CLÉS DU SECTEUR



Secteur privé

- 2036 établissements de santé privés de toutes classes et de toutes catégories (polycliniques, cliniques, centres et cabinets médicaux, officines de pharmacie, infirmeries privées)
- 49 associations et organisations à base communautaire (ABC/OBC) participent également à l'offre de soins surtout au niveau primaire, avec établissements sanitaires.

Le secteur pharmaceutique privé comprend essentiellement :

- quatre (4) grossistes-répartiteurs (UBIPHARM, COPHARMED, DPCI et TEDIS PHARMA CI) qui importent plus de 90 % de leurs produits;
- mille cent (1100) officines privées de pharmacie ;
- huit (8) unités de production de médicaments, dont 4 en activité produisant 6 % du marché pharmaceutique national.

Les régions concernées

Toutes les régions de la Cote d'Ivoire

QUELQUES LIENS UTILES

www.sante.gouv.ci

Cadre juridique

- Loi 2015-536 du 20 juillet 2015 relative à l'exercice et à l'orga-nisation de la médecine et de la pharmacopée traditionnelle,
- Loi 2015-535 du 20 juillet 2015 portant organisation et fonctionnement
 - de l'ordre national des pharmaciens de Côte d'Ivoire
- Loi portant Code de Déontologie Pharmaceutique,
- Loi relative à l'exercice de la pharmacie,
- La Loi relative à la création d'un ordre des sages-femmes et maïeuticiens

INFORMATIONS

Pour plus de renseignement contactez le CEPICI au

Tél.: (225) 20 31 14 00 Fax: (225) 20 31 14 09

E-mail: infos.cepici@cepici.ci